

LA LETTRE DU C.E.P.I.I.

CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES

N° 22

ISSN 0243-1947

Juin 1982

L'accentuation des mutations industrielles

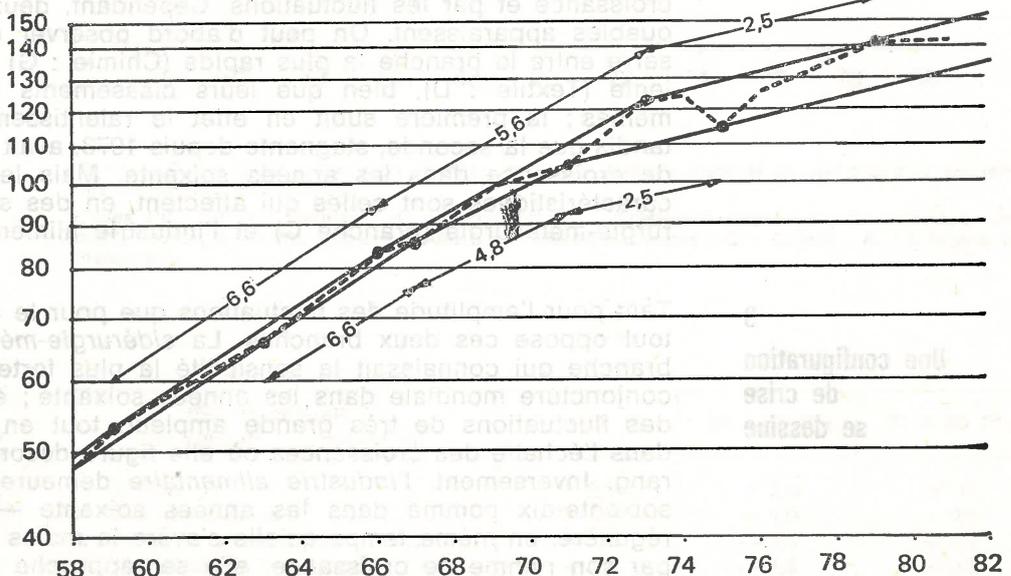
La crise de l'économie mondiale est particulièrement manifeste dans le secteur de l'industrie manufacturière : d'une part, celui-ci constitue le moteur des transformations structurelles qui déterminent tout régime de croissance ; d'autre part, il subit spécialement les effets des variations de l'activité économique générale. Au-delà des évolutions propres à chacun des pays, il est par conséquent très instructif d'analyser les tendances de la production manufacturière de l'ensemble du monde, laquelle est équivalente à la demande mondiale de produits manufacturés (1).

Des travaux précédents ont permis de déceler l'émergence précoce de la crise au niveau des grandes branches industrielles (2), puis de montrer comment la période actuelle marquait une phase de transition entre la deuxième et la troisième révolution industrielle (3). Les statistiques les plus récentes confirment cette interprétation en même temps qu'elles traçaient une accentuation des mutations observées précédemment.

1 Après le virage de 67-71...

Les fluctuations conjoncturelles de la production manufacturière, qui sont apparues au début des années soixante-dix et ont été amplifiées par les chocs pétroliers, ont partiellement masqué le bouleversement des tendances structurelles. Disposant d'un recul suffisant, il est aujourd'hui possible de mieux retracer le grand virage industriel qui a affecté l'ensemble des pays à économie de marché (4).

GRAPHIQUE A
Production
manufacturière
mondiale
(Pays à économie
de marché,
base 100 = 1970)



Source : Calcul CEPII à partir de données de l'ONU (*Bulletin mensuel de statistique et annuaires des statistiques industrielles*).

- (1) Au niveau mondial, les exportations sont en effet égales aux importations.
- (2) Cf. « L'industrie mondiale dans la crise : trois faits significatifs » (*La Lettre du CEPII*, n° 1, mai 1979).
- (3) Cf. G. Lafay, « La mutation de la demande mondiale » (*Economie prospective internationale*, n° 1, janvier 1980).
- (4) Les pays de l'Est ne seront pris en compte qu'au § 4.

Sur le graphique A sont reportés les taux annuels de croissance en volume, d'une part entre les « pics » (années de haute conjoncture mondiale 1959, 1966, 1973 et 1979), d'autre part entre les « creux » (années de basse conjoncture 1963, 1967, 1971 et 1975). Trois périodes peuvent ainsi être distinguées.

a) *Pendant les deux tiers des années soixante*, les fluctuations de la production manufacturière mondiale étaient de faible amplitude, la « ligne des creux » étant proche de la « ligne des pics » et suivant la même tendance de 6,6 % par an.

b) *Le virage s'est amorcé à la période charnière* qui, autour de 1969, marque le passage entre la fin des années soixante et le début des années soixante-dix. S'il reste peu sensible sur la « ligne des pics » (les points 66, 69 et 73 sont alignés sur une tendance de 5,6 % par an) il est nettement plus accentué au niveau des creux : entre 1967 et 1971, le rythme de croissance est passé à 4,8 % par an, baissant ainsi de près de deux points par rapport à la période précédente. Le diagnostic porté sur l'apparition précoce de la crise, qui peut être recoupé par d'autres observations (5), est ainsi confirmé.

c) *Depuis le début des années soixante-dix et jusqu'à présent*, les fluctuations de la production manufacturière sont comprises entre deux lignes parallèles, qui dessinent une tendance moyenne de 2,5 % par an, soit une baisse relative de plus de 60 % par rapport au taux de croissance antérieur à la crise. Les informations actuellement disponibles permettent de penser que le point 1982 sera assez proche de la prolongation de la « ligne des creux » tracée de 71 à 75.

2 ... l'éventail des branches se redéploie

Le ralentissement du rythme de croissance et l'amplification des fluctuations, que l'on peut observer sur l'ensemble de la production manufacturière, se retrouvent au niveau des grandes branches. Toutefois, les évolutions ne sont pas homothétiques. Le graphique B retrace ainsi les indices de production dans l'ensemble des pays à économie de marché, en décomposant l'industrie manufacturière en sept branches, et en comparant les années soixante et les années soixante-dix.

Toutes les branches sont affectées à la fois par le ralentissement de la croissance et par les fluctuations. Cependant, deux phénomènes remarquables apparaissent. On peut d'abord observer que l'éventail se resserre entre la branche la plus rapide (Chimie : G) et la branche la plus lente (Textile : D), bien que leurs classements respectifs restent les mêmes ; la première subit en effet le ralentissement le plus marqué, tandis que la seconde, stagnante depuis 1973, avait déjà un faible rythme de croissance dans les années soixante. Mais les évolutions les plus caractéristiques sont celles qui affectent, en des sens opposés, la sidérurgie-métallurgie (branche C) et l'industrie alimentaire (branche K).

3 Une configuration de crise se dessine

Tant pour l'amplitude des fluctuations que pour le rythme de croissance, tout oppose ces deux branches. La *sidérurgie-métallurgie* était déjà la branche qui connaissait la sensibilité la plus forte aux variations de la conjoncture mondiale dans les années soixante ; elle subit depuis 1970 des fluctuations de très grande ampleur, tout en régressant fortement dans l'échelle des croissances où elle figure désormais à l'avant-dernier rang. Inversement, l'*industrie alimentaire* demeure — dans les années soixante-dix comme dans les années soixante — la branche la plus régulière, en même temps qu'elle s'avère la moins affectée par la crise ; par son rythme de croissance, elle se rapproche aujourd'hui des branches de pointe, son classement étant permuté avec celui de la sidérurgie-métallurgie.

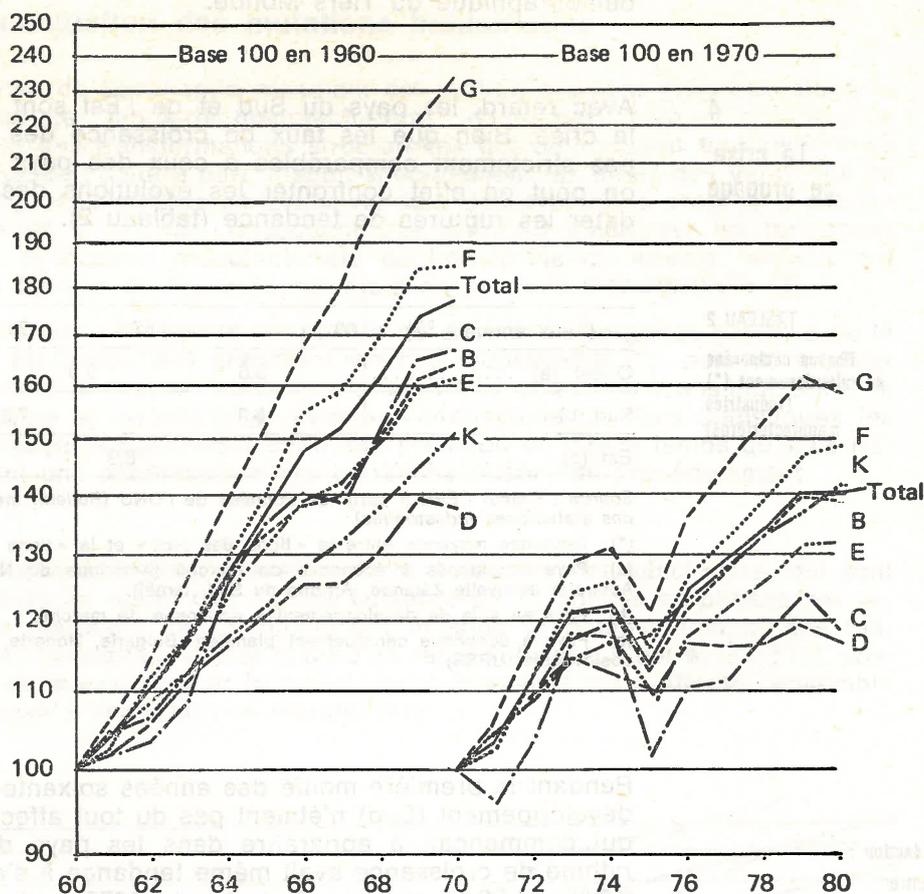
Un tel bouleversement manifeste une configuration représentative de la crise, comme l'indique le tableau 1. En comparant le classement mondial des branches sur différentes périodes, on observe en effet que la configuration existant avant la crise s'inscrivait dans le prolongement des

(5) Cf. « Le commerce international : frein ou accélérateur de l'inflation ? » (*La Lettre du CEPII*, n° 18, octobre 1981).

années 38 à 58 et caractérisait la deuxième révolution industrielle : l'électromécanique classique se détachait avec la chimie et entraînait dans son sillage la sidérurgie-métallurgie, située en amont de la filière métallique, cependant que les industries de consommation traditionnelle (alimentaire et textile) croissaient moins rapidement.

GRAPHIQUE B

Production mondiale
des branches
(Pays à économie
de marché)



Source : Calcul CEPII à partir de données de l'ONU (*Bulletin mensuel de statistique et annuaires des statistiques industrielles*).

Codes CHELEM B : Matériaux de construction ; C : Sidérurgie-métallurgie ; D : Textiles, vêtements, cuirs ; E : Bois, papiers, divers ; F : Electromécanique ; G : Chimie ; K : Industrie alimentaire.

TABLEAU 1

Croissance relative
des branches
(Pays à économie
de marché)

(Ecart annuel % par rapport à la moyenne)	38 à 58 (*)	59 à 67 (**)	71 à 80 (**)
G Chimie	+ 2,1	+ 2,4	+ 1,1
F Electromécanique	+ 1,7	+ 1,0	+ 0,5
K Industrie alimentaire	- 1,4	- 2,3	+ 0,5
B Matériaux de construction	+ 0,3	- 1,3	- 0,3
E Bois - papiers - divers	- 0,6	- 0,8	- 1,0
C Sidérurgie-Métallurgie	- 0,1	- 0,5	- 1,3
D Textiles, vêtements, cuirs	- 2,4	- 2,8	- 1,6
(Référence = taux moyen en % de l'industrie manufacturière)	4,5	6,6	2,5

Source : Calcul CEPII à partir de données de l'ONU (*Bulletin mensuel de statistique et annuaires des statistiques industrielles*).

(*) Tendence entre les années extrêmes.

(**) Tendence moyenne entre la « ligne des pics » et la « ligne des creux ».

Ce n'est donc pas un hasard si le déclin accentué de la sidérurgie-métallurgie constitue l'un des faits marquants de la crise : Une analyse plus détaillée (6) montre que l'ensemble de l'électromécanique recouvre des évolutions contradictoires, où le ralentissement prononcé des industries mécaniques et électriques va de pair avec la poussée de l'industrie électronique, signe précurseur de la troisième révolution industrielle (7). Mais le comportement de l'industrie alimentaire est également significatif de la configuration actuelle, dans la mesure où il exprime le caractère incompressible des besoins les plus élémentaires, liés à la poussée démographique du Tiers Monde.

4 La crise se propage

Avec retard, les pays du Sud et de l'Est sont touchés à leur tour par la crise. Bien que les taux de croissance des pays de l'Est ne soient pas strictement comparables à ceux des pays à économie de marché, on peut en effet confronter les évolutions des grandes zones afin de dater les ruptures de tendance (tableau 2).

TABLEAU 2

(Taux annuels %)	60	67	71	75	78	81
Phases comparées de ralentissement (*) (Industries manufacturières)						
Ouest (a)	6,6	5,0		2,0		
Sud (b)	6,3		7,3		5,7	
Est (c)		8,9		6,6		4,7

Source : Calcul CEPII à partir de données de l'ONU (*Bulletin mensuel de statistique et annuaires des statistiques industrielles*).

(*) Tendence moyenne entre la « ligne des pics » et la « ligne des creux » dans chaque phase.
(a) Pays développés à économie de marché (Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon, Australie, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud, Israël).

(b) Pays en voie de développement à économie de marché.

(c) Pays à économie centralement planifiée (Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, URSS).

Pendant la première moitié des années soixante-dix, les pays en voie de développement (Sud) n'étaient pas du tout affectés par le ralentissement qui commençait à apparaître dans les pays développés (Ouest) ; leur rythme de croissance avait même tendance à s'accroître, étant passé de 6,3 % à 7,3 % par an. A partir de 1975, ces pays subissent toutefois un infléchissement, leur production manufacturière n'augmentant plus qu'à un rythme annuel de 5,7 %. Pour les pays en cours d'industrialisation qui ne disposent pas de recettes pétrolières, tout différentiel de croissance vis-à-vis des économies occidentales implique en effet un déficit des opérations courantes — et donc le recours à des capitaux extérieurs — mais l'endettement comme l'investissement direct étranger ne peuvent excéder certaines limites.

Ce sont également les contraintes de balances de paiements qui expliquent le freinage encore plus brutal des pays de l'Est. Tandis qu'auparavant, jusqu'en 1975, la croissance manufacturière s'y élevait à 8,9 % par an, deux coups de frein successifs la font tomber à 6,6 %, puis à 4,7 % depuis 1978. En l'occurrence, la crise économique mondiale sert de révélateur (8), le recours à la technologie occidentale — qui avait permis jusque-là de masquer les déficiences internes — devenant de plus en plus coûteux. Bien que les problèmes rencontrés soient, à bien des égards, propres à chacun des pays de cette zone, les échanges internationaux contribuent ainsi à généraliser le ralentissement de la croissance dans l'ensemble de l'économie mondiale.

(6) Les données en 54 catégories de produits, qui avaient été publiées dans le numéro 1 de la revue *Economie prospective internationale*, vont être prochainement actualisées et incorporées dans la banque de données CHELEM.

(7) Ce point a été développé dans G. Lafay, « La dynamique de spécialisation des pays européens » (*Revue économique*, volume 32, n° 4, juillet 1981).

(8) Cf. « L'Europe de l'Est dans la crise » (*La Lettre du CEPII*, n° 4, octobre 1979). Voir aussi les articles de G. Sokoloff et F. Lemoine dans « Chine et URSS : les limites de l'ouverture économique à l'Ouest » (*Economie prospective internationale*, n° 7, juillet 1981).

Rédaction :

Centre
d'études prospectives
et d'informations
internationales,
9, rue Georges-Pitard,
75015 Paris.
Tél. : 842.68.00.

Rédacteur en chef :
Gérard Lafay.

Edition :

La Documentation française,
Abonnement d'un an
(8 numéros) : 120 F.

Commande adressée à
La Documentation française,
124, rue Henri-Barbusse,
93308 Aubervilliers Cedex.

Règlement à réception
de la facture.

Directeur
de la publication :
F. Gallouédec-Genouys.

CPPP n° 1462 AD.
Dépôt légal n° 1335,
3^e trimestre 1982.

Imp. Graphic-Expansion S.A.,
Nancy.

Imprimé en France.